



COMM-043

AUTOROUTE 15 À SAINT-JÉRÔME Dernière phase des travaux de reconstruction des ponts Lajeunesse

Saint-Jérôme, le 29 juin 2017 - Le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports informe les usagers de la route que le projet routier de reconstruction des ponts d'étagement de l'autoroute 15, enjambant le boulevard Lajeunesse à Saint-Jérôme, reprendra le 5 juillet prochain. Cette dernière étape, qui se déroulera jusqu'au mois de novembre, consiste en la mise en place des approches et en la démolition du pont qui accueille actuellement la circulation en direction sud.

Pour la mise en place du chantier, plusieurs entraves sur le réseau routier seront en vigueur du 5 au 11 juillet, incluant des fermetures complètes de l'autoroute 15 en direction sud et des bretelles d'entrée et de sortie de la rue De Martigny. Les entraves seront précisées sur le site [Québec 511](#) selon l'état d'avancement des travaux.

Fermetures complètes de nuit à prévoir, entre le 7 et le 11 juillet

Des fermetures complètes de l'autoroute 15 sud et de la voie de raccordement vers la route 117 sont à prévoir. Les usagers de la route devront emprunter le boulevard de La Salette, le boulevard Roland-Godard et la rue De Martigny. Un détour sera également en vigueur pour la sortie De Martigny ouest, via le boulevard Roland-Godard. Pour la poursuite des travaux, des entraves mineures pourraient avoir lieu sur l'autoroute 15 nord dans l'accotement de gauche, de façon ponctuelle.

Rappelons que ce chantier majeur, qui a débuté en 2015, représente un investissement de plus de 30 M\$. De 2017 à 2019, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports investira plus de 4,6 milliards de dollars sur le réseau routier québécois, où plus de 2 000 chantiers seront en activité. Afin de planifier adéquatement vos déplacements, informez-vous sur les entraves en cours et à venir en consultant le [Québec 511](#). Pour la sécurité des usagers de la route et celle des travailleurs, le respect de la signalisation en place est essentiel.

-30-

Source : Caroline Boisvert, conseillère en communication
Direction générale des Laurentides-Lanaudière
Ministère des Transports, de la Mobilité durable
et de l'Électrification des transports
Tél. : 450 569-3057
Ligne médias : 1 866 341-5724